

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GROUPE BANQUE DE TUNISIE
Siège social : 2, rue de Turquie 1000 Tunis.

Le groupe **BANQUE DE TUNISIE –BT-**, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2004 tels qu'ils ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire tenue le 31 mars 2005.
Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, **Jelil BOURAOUI**.

BILANS CONSOLIDES COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2004 & 2003*(En Milliers de Dinars Tunisiens)*

	Notes	31/12/2004	31/12/2003
ACTIFS			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT		8 610	14 727
Créances sur les établissements bancaires et financiers		154 280	155 860
Créances sur la clientèle		1 222 359	1 169 832
Portefeuille-titres commercial	2.1	266 130	234 482
Portefeuille d'investissement	2.2	64 165	44 684
Titres mis en équivalence	2.3	22 099	38 509
Valeurs immobilisées nettes		43 633	43 890
Autres actifs	2.4	25 530	34 829
Ecart d'acquisition net	2.5	9 656	4 238
TOTAL ACTIFS		1 816 462	1 741 051
PASSIFS			
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		50 228	31 208
Dépôts de la clientèle	2.6	797 111	794 369
Emprunts et Ressources spéciales	2.7	248 348	250 474
Autres passifs		65 672	60 943
TOTAL PASSIFS		1 161 359	1 136 994
CAPITAUX PROPRES			
Capital		50 000	50 000
Réserves consolidées	2.8	188 653	171 763
Résultat consolidé	2.9	36 221	31 416
Actions propres	2.10	< 2 072 >	-
Total capitaux propres		272 802	253 179
Réserves hors groupe		372 659	335 795
Résultats hors groupe		9 642	15 083
Intérêts minoritaires		382 301	350 878
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		1 816 462	1 741 051

BT-(suite)-

ETATS DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDES COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2004 & 2003
(En Milliers de Dinars Tunisiens)

	31/12/2004	31/12/2003
Cautions, Avals et autres garanties données	184 115	219 685
Crédits documentaires	91 890	70 939
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	276 005	290 624
Engagements de financement donnés	104 071	62 806
Engagements sur titres	817	595
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	104 888	63 401
Engagements de financements reçus	92 541	31 152
Garanties reçues	609 886	604 079
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	702 427	635 231

ETATS DE RESULTATS CONSOLIDES COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2004 & 2003
(En Milliers de Dinars Tunisiens)

	Notes	31/12/2004	31/12/2003
Intérêts et revenus assimilés	3.1	98 222	100 555
Commissions (en produits)	3.2	13 073	12 298
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	3.3	17 032	16 002
Revenus du portefeuille d'investissement	3.4	6 790	6 488
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		135 117	135 343
Intérêts encourus et charges assimilées	3.5	37 068	35 357
Commissions encourus		8	162
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		37 076	35 519
PRODUIT NET BANCAIRE		98 041	99 824
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs		< 12 568>	< 16 252>
Autres produits d'exploitation		344	266
Frais de personnel	3.6	< 19 325>	< 18 208>
Charges générales d'exploitation	3.7	< 9 000>	< 8 269>
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		< 5 400>	< 4 873>
Dotations aux amortissements de l'écart d'acquisition		< 269>	< 223>
RESULTATS D'EXPLOITATION		51 823	52 265
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires		206	< 270>
Impôts sur les bénéfices		< 6 546>	< 6 842>
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		45 483	45 153
Résultat provenant des titres mis en équivalence		380	1 346
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		45 863	46 499
Part du groupe		36 221	31 416
Part des minoritaires		9 642	15 083

BT-(suite)-

ETATS DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2004 & 2003
(En Milliers de Dinars Tunisiens)

	Notes	31/12/2004	31/12/2003
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors portefeuille d'investissement)		117 027	119 913
Charges d'exploitation bancaire décaissées		< 46 694>	< 36 669>
Dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		18 808	10 669
Remboursement de prêts et avances accordés à la clientèle		< 52 180>	< 10 996>
Dépôts auprès de la clientèle		6 140	5 273
Titres de placement		2 291	< 17 326>
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		< 24 832>	< 21 932>
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		20 632	12 625
Impôts sur les sociétés		< 6 864>	< 5 954>
Flux de trésorerie liés aux sociétés intégrées			
Flux de trésorerie provenant de la société SBT		212	< 96>
Flux de trésorerie provenant de la société GPT		< 12 154>	< 2 951>
Flux de trésorerie provenant de la société PT		< 5>	< 246>
Flux de trésorerie provenant de la société SICAV CR		501	< 54>
Flux de trésorerie provenant de la société SICAV RD		14 199	< 2 466>
Flux de trésorerie provenant de la société SPPI		< 1 477>	-
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		35 604	49 790
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		7 656	6 107
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		< 29 650>	< 8 274>
Acquisitions/cessions sur immobilisations		< 4 943>	< 7 572>
Flux de trésorerie net affectés à des activités d'investissement		< 26 937>	< 9 739>
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Emission d'actions		34 031	24 748
Remboursement d'emprunts		< 1 890>	< 3 000>
Augmentation des ressources spéciales		1 934	9 870
Dividendes versés		< 26 533>	< 26 765>
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		7 542	4 853
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		16 209	44 904
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	4(ii)	137 815	92 893
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE		154 024	137 797

BT-(suite)-

GROUPE BANQUE DE TUNISIE
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2004

1. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les principes et le périmètre de la consolidation ont été déterminés conformément à la loi n° 2001-117 du 06/12/2001, portant mise à jour du code des sociétés commerciales, relative aux groupes de sociétés et en application des normes comptables tunisiennes de consolidation.

1.1 Composition du périmètre de consolidation :

Les états financiers consolidés comprennent toutes les entreprises sur les quelles la Banque de Tunisie exerce, directement ou indirectement par ses filiales, un contrôle exclusif ainsi que les entreprises sur les quelles elle exerce une influence notable.

1.2 Les principes de consolidation :

- L'intégration globale :

Les entreprises du Groupe qui sont contrôlées de manière exclusive sont consolidées par la méthode de l'intégration globale. Celle-ci consiste à substituer à la valeur des titres, chacun des éléments d'actifs et de passifs de chaque filiale, en dégageant la part des intérêts minoritaires tant dans les capitaux propres que dans le résultat.

- La mise en équivalence :

Les sociétés dans lesquelles la Banque de Tunisie exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Cette méthode consiste à remplacer la valeur des titres figurant à l'actif du bilan de la Banque de Tunisie et de ses filiales par la quote-part du Groupe dans les fonds propres et le résultat des sociétés mises en équivalence.

Notons qu'à titre transitoire, les filiales qui ne sont pas des entreprises du secteur financier sont aussi consolidées par la méthode de mise en équivalence (paragraphe 28 NC 35).

1.3 Date de clôture :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2004 pour l'ensemble des sociétés consolidées.

1.4 Traitement de l'impôt :

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon les règles de la méthode de l'impôt exigible. L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables ou recouvrables au titre de l'exercice.

1.5 Les méthodes de consolidation :

- Retraitements et éliminations

Les comptes des filiales sont si nécessaires, retraités selon les principes du Groupe. L'effet sur le bilan et le résultat consolidé des opérations internes au Groupe est éliminé.

- Dividendes :

Les dividendes des sociétés consolidées sont annulés pour la détermination du résultat net et portés au niveau des capitaux propres au poste « Réserves consolidées ».

- Réserves consolidées :

Cette rubrique comprend les comptes de réserves de la Banque de Tunisie et la quote-part dans les réserves des sociétés intégrées globalement et des sociétés mises en équivalence. Cette quote-part est calculée sur la base du pourcentage d'intérêt.

- Résultat consolidé :

Compte tenu des retraitements inhérents au processus de consolidation, les différentes sociétés du Groupe contribuent au résultat consolidé pour des montants qui peuvent être très différents des résultats individuels. Ainsi, le résultat consolidé correspond au résultat retraité de la société mère majoré de la contribution réelle (après retraitements de consolidation) des sociétés intégrées globalement et des sociétés mises en équivalence.

- **Conformément à la norme NC35 et à titre transitoire, les filiales qui ne sont pas des entreprises du secteur financier sont consolidées par la méthode de mise en équivalence.**

- Coût d'acquisition : tout excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts du groupe dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération d'échange doit être décrit comme Goodwill et comptabilisé en actif.

1.6 Détermination du périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation du Groupe BANQUE DE TUNISIE est composé comme suit :

BT-(suite)-

RAISON SOCIALE	POURCENTAGE DE CONTROLE	
	2004	2003
BANQUE DE TUNISIE	100%	100%
SOCIETE DE BOURSE DE TUNIS « SBT »	99.94%	99.94%
GENERALE DE PARTICIPATION DE TUNISIE « GPT SICAF »	92.19%	84.39%
PLACEMENTS TUNISIE SICAF	37.24%	37.24%
SICAV CROISSANCE	58.97%	54.01%
SICAV RENDEMENT (1)	-	-
SOCIETE DE PARTICIPATION ET PROMOTION D'INVESTISSEMENT « SPPI »	40.7%	40.7%
GENERALE IMMOBILIERE DE TUNISIE « GIT SA »	86.14%	86.14%
GENERALE D'INVESTISSEMENT DE TUNIS « GIT SARL »	70%	70%
LA FONCIERE DES OLIVIERS	80.58%	80.58%
SPFT CARTHAGO	62.76%	62.76%
SOCIETE CLUB AQUARIUS NABEUL	99.99%	99.99%
SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE BEKALTA	87.47%	87.47%

(1) *contrôle exclusif du fait que la société est gérée par une filiale de la banque.*

1.7 *Sociétés consolidées par intégration globale*

La liste des sociétés consolidées par intégration globale est la suivante :

RAISON SOCIALE	POURCENTAGE D'INTERET	
	2004	2003
BANQUE DE TUNISIE	100%	100%
SOCIETE DE BOURSE DE TUNIS « SBT »	99.87%	99.79%
GENERALE DE PARTICIPATION DE TUNISIE « GPT SICAF »	92.20%	84.39%
PLACEMENTS TUNISIE SICAF	33.82%	33.75%
SICAV CROISSANCE	54.73%	46.57%
SICAV RENDEMENT	0.0003%	0.13%
SOCIETE DE PARTICIPATION ET PROMOTION D'INVESTISSEMENT « SPPI »(1)	40.66%	40.7%

(1) La SPPI est intégrée globalement en 2004 suite au changement de l'intention du groupe.

1.8 *Sociétés mises en équivalence :*

La liste des sociétés mises en équivalence est la suivante :

RAISON SOCIALE	POURCENTAGE D'INTERET	
	2004	2003
GENERALE IMMOBILIERE DE TUNISIE « GIT SA »	85.75%	85.35%
GENERALE D'INVESTISSEMENT DE TUNIS « GIT SARL »	65.59%	63.94%
LA FONCIERE DES OLIVIERS	76.64%	72.68%
SPFT CARTHAGO	56.83%	55.71%
SOCIETE CLUB AQUARIUS NABEUL	56.83%	87.34%
SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE BEKALTA	62.67%	62.02%

1.9 *Participations supérieures à 20% non incluses dans le périmètre de consolidation*

DENOMINATION	POURCENTAGE DE PARTICIPATION	OBSERVATIONS
ASTREE	41.67%	(1)
SOCIETE DES ENTREPOTS DE TUNISIE	100%	Insignifiant par rapport au groupe
SICOAC	23.27%	Pas d'influence notable, société sous contrôle exclusif du groupe PEI avec 40% du capital
DIRECT PHONE	24.91	Simple participation, pas d'influence
INTERNATIONAL INFORMATION DEVELOPPEMENT « IID »	24.80	Simple participation, pas d'influence

(1) En 2003, Astrée a été exclue du périmètre de consolidation du groupe malgré un pourcentage de contrôle de 38.7%. Les justifications données étaient les suivantes :

- Société sous contrôle AGF
- Pas d'influence notable

BT-(suite)-

En 2004, la participation du groupe a augmenté pour atteindre les 41.67% contre 42.08% pour les AGF. Néanmoins, au 31/12/2004 le groupe n'a toujours aucune influence sur les politiques de la société. La gestion 2004 a toujours été sous le contrôle AGF.

Au début de 2005 : acquisition de la majorité des droits de vote et donc prise de contrôle. Il s'agit là d'un regroupement d'entreprises effectué après la date de clôture.

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1 PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL

La composition de cette rubrique provient des sociétés suivantes :

DENOMINATION	PORTEFEUILLE	
	2004	2003
BT	63 617	41 363
GPT	2 822	4 358
PT	4 921	7 415
SICAV CR	3 095	4 039
SICAV RDT	188 044	177 307
SPPI	3 631	-
Total	266 130	234 482

2.2 PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

La composition de cette rubrique provient des sociétés suivantes :

DENOMINATION	PORTEFEUILLE DES SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT	EFFET DES ELIMINATIONS DES TITRES INTEGRES GLOBALEMENT	EFFET DES ELIMINATIONS DES TITRES MIS EN EQUIVALENCE	TOTAL PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	
				2004	2003
BT	95 805	29 514	19 695	46 596	42 284
GPT	17 452	127	12 269	5 056	781
SBT	449	-	60	389	135
PT	7 069	550	2 778	3 741	1 484
SPPI	8 383	-	-	8 383	-
Total	129 158	30 191	34 802	64 165	44 684

2.3 TITRES MIS EN EQUIVALENCE

La composition de cette rubrique provient des sociétés suivantes :

RAISON SOCIALE	VALEUR TITRE	
	2004	2003
GIT SA	898	3985
GIT SARL	-11	19
FOSA	196	243
CARTHAGO	13 775	25 131
SCAN	2 235	2 230
SPT BEKALTA	5 006	3 089
SPPI (1)	-	3 812
<i>Total</i>	22 099	38 509

(1) La part des titres mis en équivalence sur SPPI en 2003 ne figure plus sur ce détail puisque cette société a été intégrée globalement en 2004.

2.4 AUTRES ACTIFS

La composition de cette rubrique provient des sociétés suivantes :

DENOMINATION	AUTRES ACTIFS	
	2004	2003
BT	24 927	33 664
GPT	101	135
SBT	33	594
PT	440	436
SICAV CR	-	-
SICAV RDT	-	-
SPPI	29	-

Total	25 530	34 829
--------------	---------------	---------------

BT-(suite)-

2.5 ECART D'ACQUISITION NET

(Voir Annexe)

2.6 DEPÔTS DE LA CLIENTELE

La composition de cette rubrique provient des sociétés suivantes :

DENOMINATION	DEPOTS DE LA CLIENTELE	
	2004	2003
BANQUE DE TUNISIE	985 241	970 783
EFFETS DES ELIMINATIONS	188 130	176 414
GPT	237	12 391
SBT	1 116	1 137
PT	997	785
SICAV CR	1 708	1 084
SICAV RDT	184 067	161 017
SPPI	5	-
Total	797 111	794 369

2.7 EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

La composition de cette rubrique provient des sociétés suivantes :

DENOMINATION	EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	
	2004	2003
BT	242 850	240 934
GPT	-	10 000
SICAV CR	-	-460
SPPI	5 498	-
Total	248 348	250 474

2.8 CONTRIBUTION DES SOCIETES DU GROUPE DANS LES RESERVES CONSOLIDEES

La composition de cette rubrique provient des sociétés suivantes :

2.8.1 SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT

DENOMINATION	CAPITAUX		PART DANS LE GROUPE	TITRES A ELIMINER	AMORT ECARTS	DIVIDENDES RECLASSES	RESERVES CONSOLIDEES	
	CAPITAUX	RESERVES					2004	2003
BT		186 053	186 053	-	343	1 132	186 842	168 266
GPT	20 000	702	19 087	18 439	-	26	674	1 472
SBT	1 000	334	1 333	1 000	-	-	333	170
PT	10 000	2 371	4 184	3 964	-	8	228	191
SICAV CR	6 056	51	3 342	3 418	-	33	-43	49
SICAV RDT	357 848	65	1	1	-	-	-	335
SPPI	7 604	1 249	3 600	2 994	-	32	638	-
TOTAL			217 600	29 816	343	1 231	188 672	170 483

2.8.2 SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

DENOMINATION	CAPITAUX		PART DANS LE GROUPE	TITRES A ELIMINER		DIVIDENDES RECLASSES	RESERVES CONSOLIDEES	
	CAPITAUX	RESERVES		IG	MEQ		2004	2003
GIT SA	5 000	-377	3 964	4 287	-	-	-323	-113
GIT SARL	200	-180	13	97	34	-	-118	-50
FOSA	125	88	163	103	-	-68	-8	74
CARTHAGO	35 002	7 690	24 263	21 560	2 094	-	609	776
SCAN	3 650	-615	1 725	-	1 882	403	246	-
SPT BEKALTA	10 000	-462	5 977	3 001	3 401	-	-425	-44
SPPI	-	-	-	-	-	-	-	637
TOTAL			36 105	29 048	7 411	335	-19	1 280
TOTAL RESERVES CONSOLIDEES DU GROUPE							188 653	171 763

BT-(suite)-

2.9 CONTRIBUTION DES SOCIETES DU GROUPE DANS LE RESULTAT CONSOLIDE

La composition de cette rubrique provient des sociétés suivantes :

2.9.1 PART DANS LES SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT

RAISON SOCIALE	RESULTATS 2004	RETRAITEMENTS	RESULTATS CONSOLIDES	
			2004	2003
BT	31 662	3 866	35 528	29 299
GPT	289	-100	189	146
SBT	220	-271	-51	297
PT	1 135	-761	374	512
SICAV CR	226	-297	-71	21
SICAV RDT	14 428	-14 428	-	18
SPPI	413	-272	141	-
TOTAL	48 373	-12 263	36 110	30 293

2.9.2 PART DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

RAISON SOCIALE	RESULTAT	
	2004	2003
GIT SA	-384	-149
GIT SARL	-24	-30
FOSA	33	53
CARTHAGO	1 216	591
SCAN	509	566
SPT BEKALTA	-970	133
SPPI	-	182
TOTAL	380	1 346
<i>Dotation pour amortissement GW</i>	269	223
RESULTAT CONSOLIDE DU GROUPE	36 221	31 416

2.10 ACTIONS PROPRES

La composition de cette rubrique provient des sociétés suivantes :

DENOMINATION	ACTIONS PROPRES	
	2004	2003
SICAV CR	1 256	-
SPPI	816	-
Total (1)	2 072	-

- (1) Il s'agit des actions détenues par SPPI et SICAV CR sur les sociétés du groupe, ces détentions n'étant pas effectuées dans une intention d'influence ou de détention durable, elles n'entrent pas dans le calcul des pourcentages d'intérêt et ne sont intégrées que comme étant des actions détenues par le groupe sur lui-même.

BT-(suite)-

3. NOTES SUR LE RESULTAT CONSOLIDE**3.1 INTERETS ET REVENUS ASSIMILES**

La composition de cette rubrique provient des sociétés suivantes :

<i>RAISON SOCIALE</i>	<i>CONTRIBUTION</i>	
	2004	2003
BT	98 220	100 555
PT	8	103
<u>SBT</u>	-	45
<u>SICAV CR</u>	51	48
SICAV RDT	7 532	7 956
TOTAL	105 811	108 707
EFFETS DES ELIMINATIONS	7 589	8 152
BT	-	-
<u>PT</u>	8	103
<u>SBT</u>	-	45
<u>SICAV CR</u>	51	48
SICAV RDT	7 530	7 956
TOTAL INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	98 222	100 555

3.2 COMMISSIONS PERCUES

La composition de cette rubrique provient des sociétés suivantes :

<i>RAISON SOCIALE</i>	<i>CONTRIBUTION</i>	
	2004	2003
BT	14 897	13 900
SBT	572	729
EFFETS DES ELIMINATIONS	2 396	2 331
BT	-	-
GPT	15	13
SBT	142	544
<u>PT</u>	6	25
<u>SICAV CR</u>	37	5
SICAV RDT	2 189	1 744
SPPI	7	-
TOTAL COMMISSIONS PERCUES	13 073	12 298

3.3 GAINS SUR PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL ET OPERATIONS FINANCIERES

La composition de cette rubrique provient des sociétés suivantes :

<i>RAISON SOCIALE</i>	<i>CONTRIBUTION</i>	
	2004	2003
BT	5 311	6 480
GPT	290	172
SBT	59	8
<u>PT</u>	488	842
<u>SICAV CR</u>	-230	-132
SICAV RDT	9 567	8 910
SPPI	1 574	-
EFFETS DES ELIMINATIONS	27	278
BT	41	-
GPT	-15	135

BT-(suite)-

SBT	1	-
PT	-	1
SICAV CR	-	3
SICAV RDT	-	139
SPPI	-	-
	17 032	16 002

3.4 REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

La composition de cette rubrique provient des sociétés suivantes :

RAISON SOCIALE	CONTRIBUTION	
	2004	2003
BT	6 607	6 324
GPT	-	205
PT	716	848
SICAV CR	126	240
SPPI	5	-
EFFET DES ELIMINATIONS	664	1 129
BT		922
GPT	571	37
PT	93	125
SICAV CR	-	45
	6 790	6 488

3.5 INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES

La composition de cette rubrique provient des sociétés suivantes :

RAISON SOCIALE	CONTRIBUTION	
	2004	2003
BT	44 657	43 651
SPPI	1	-
EFFET DES ELIMINATIONS	7 590	8 294
SBT	-	45
PT	9	103
SICAV CR	51	51
SICAV RDT	7 530	8 095
TOTAL INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	37 068	35 357

BT-(suite)-

3.6 FRAIS DE PERSONNEL

La composition de cette rubrique provient des sociétés suivantes :

<i>RAISON SOCIALE</i>	<i>CONTRIBUTION</i>	
	2004	2003
BT	18 847	18 048
GPT	-	-
SBT	155	154
<u>PT</u>	-	-
<u>SICAV CR</u>	6	6
SICAV RDT	-	-
SPPI	317	-
TOTAL INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	19 325	18 208

3.7 CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

La composition de cette rubrique provient des sociétés suivantes :

<i>RAISON SOCIALE</i>	<i>CONTRIBUTION</i>	
	2004	2003
BT	7 433	7 346
GPT	54	11
SBT	190	292
<u>PT</u>	39	40
<u>SICAV CR</u>	56	54
SICAV RDT	3 002	2 800
SPPI	632	-
EFFET DES ELIMINATIONS	2 406	2 274
BT	33	-
GPT	-	-
SBT	143	522
<u>PT</u>	1	3
<u>SICAV CR</u>	35	5
SICAV RDT	2 183	1 744
SPPI	11	-
TOTAL CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	9 000	8 269

4. NOTE SUR L'ETAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

(i) L'état des flux de trésorerie de l'année 2003 a été retraité pour tenir compte de l'effet des éliminations des liquidités et équivalents de liquidités détenus par les sociétés du groupe auprès de la Banque de Tunisie.

(ii) La différence entre les liquidités et équivalents de liquidités entre le début de l'exercice 2004 et la fin de l'exercice 2003 correspond au montant des liquidités et équivalents de liquidités de SPPI à la fin de l'exercice 2003 et qui a été intégrée globalement en 2004

BT-(suite)-

JELIL BOURAOUI & CO
AUDITING, ACCOUNTING, TAX & MANAGEMENT CONSULTANCY
A MEMBER FIRM OF **MOORE STEPHENS** INTERNATIONAL LIMITED

j.bouraoui@jbcoonline.com.tn
Fax : 216 71 78 78 20
Tél : 216 71 79 81 00

Messieurs les actionnaires
de la Banque de Tunisie
2, rue de Turquie Tunis

RAPPORT GENERAL

Nous avons audité les états financiers consolidés de la Banque de Tunisie arrêtés au 31 décembre 2004, présentés dans notre rapport. Ces états financiers sont établis sous la responsabilité de votre Direction Générale et adoptés par votre Conseil d'Administration.

Pour la validation des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation, nous nous sommes basés sur les rapports des confrères commissaires aux comptes. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers consolidés basée sur notre audit et sur ces rapports.

Nous avons effectué un audit conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international. L'application de ces standards nous a amenés à planifier et à accomplir un audit pour obtenir une assurance raisonnable que vos états financiers ne contiennent pas d'erreurs significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et notes figurant aux états financiers consolidés. Il comprend également le contrôle des principes comptables utilisés, des estimations importantes faites par la Direction Générale ainsi que l'évaluation globale de la présentation des états financiers consolidés.

A notre avis, les états financiers consolidés mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière du Groupe Banque de Tunisie au 31 Décembre 2004, des résultats de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le système comptable des entreprises.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous n'avons pas de remarques particulières sur les informations données dans le rapport sur la gestion du groupe et relatives aux comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2004.

Jelil BOURAOUI

Tunis, le 1^{er} Mars 2005